

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 mars 2011

PROCÈS-VERBAL

Le trente et un mars deux mil onze à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de M^f Jacques AUPIC, Maire.

Etaient présents:

M. AUPIC, Mme MARTIN, MM. RAMBAULT, GABILLY, FUMARD, Mmes BLANLUET, CLARYS

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: Mrs BRARD, VALLEE.

M^f Jacky FUMARD a été nommé secrétaire.

Le Procès-verbal de la précédente séance, lu, a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil accueille Monsieur Hervé Novelli, député de la 4^{ème} circonscription et Monsieur Jean-Luc Dupont, attaché parlementaire.

1°-Compte administratif 2009

Monsieur le Maire présente les comptes de l'année 2010 aux membres du Conseil municipal ; il se dégage pour l'exercice 2010 :

- un excédent de fonctionnement de 55121,25 €

- un excédent d'investissement de 34257,91 €

soit un excédent global de 89379,16 €

Compte tenu du report de l'exercice 2009, le résultat de clôture de l'exercice fait apparaître:

-un excédent de fonctionnement de 95121,25 €

-un excédent d'investissement de 73181,79 €

soit un excédent global de 168303,04 €

Enfin, en l'absence de restes à réaliser en 2011, le résultat cumulé fait apparaître:

-un excédent de fonctionnement de 95121,25 €

-un excédent d'investissement de 73181,79 €

soit un excédent global de 168303,04 €

La présidence de la séance ayant été momentanément assurée par Mme Christine MARTIN, 1^{ère} adjointe, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents, hormis le Maire qui n'a pas participé au vote.

2°-Compte de gestion 2010

Mr le Maire présente le compte de gestion 2010 fournie par Mme la Trésorière Principale. Le compte de gestion, en accord avec le compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

3° Affectation du résultat de fonctionnement 2010

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement 2010 de la façon suivante :

- Transfert en investissement: 55121.25 €
- Report en fonctionnement : 40000.00 €

4° - Convention Régie rurale 2011

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le projet de convention avec la Régie Rurale du CPIE concernant l'entretien des berges du Quincampoix le long des propriétés communales pour un montant de 755 €.

Après délibération, les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent les termes de cette convention et autorise le Maire à la signer.

5° - Projet de gué sur le Quincampoix

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil le projet de promenade franchissant le Quincampoix au sud de la parcelle communale ZI 148. Il présente une proposition de gué faite par l'entreprise Harmony Paysages pour un montant de 3558,10 €.

Les membres du Conseil décident d'entendre le concepteur du projet lors du prochain Conseil avant de prendre une décision définitive concernant sa réalisation.

Une subvention est demandée auprès de Monsieur le Député de la circonscription.

6° - Rentrée scolaire 2011

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du document de transparence envoyé par l'IA37 après la réunion du groupe de travail de la carte scolaire du lundi 28 mars ainsi que du document envoyé par le syndicat FSU SNUIPP. Ces deux documents indiquent le projet de fermeture de la classe de Lerné appartenant au RPI Cinais Lerné Seuilly.

Il rappelle que cette décision est de la seule responsabilité de l'Education Nationale.

7° - Questions diverses

a-Demande de DETR

Monsieur le Maire indique que, suite à l'examen lors du précédent conseil, des devis concernant la réhabilitation du bâtiment communal abritant « Le Bon Accueil » et l'épicerie, des renseignements complémentaires ont été demandés et obtenus de la part de l'une des entreprises concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de retenir pour ces travaux l'entreprise Vieaud pour un montant de 6895,18 € HT (8246 € TTC).

Pour leur réalisation le Conseil décide de solliciter une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) avec un taux de subvention de 50 %.

Le Conseil adopte à l'unanimité le plan de financement suivant :

DETR : 3447,59 €

Fonds propres : 3447,59 €

Total : 6895.18 €

b-Intercommunalité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre d'une fusion des trois communautés de communes existant actuellement sur le canton, le SIVV a choisi le bureau d'étude PK afin de mener à bien une étude préliminaire.

c-Bulletin communal

Madame Christine Martin présente la maquette du premier numéro du bulletin d'informations communales qui sera distribué dans le courant de la semaine prochaine.

d-Site Web

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre de la mise en place d'un site Web communal, un rendez-vous est pris pour le 1^{er} avril, avec la Maire de Léméré, pour étudier la faisabilité d'un projet en relation avec l'Association des Maires Ruraux de France.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h15.